

4 écosystèmes pour huiler la machine

- ◆ 57 hectares de foncier public mobilisés et un investissement global de 2 Mds de DH avec 13.340 emplois créés à terme.
- ◆ Le département de l'Industrie accompagnera les entreprises du secteur.

Par C. Jaidani
c.jaidani@fnh.ma

« Industrie navale », « Travail des matériaux », « Valorisation des métaux » et « Nouveaux métiers » : pas moins de 4 écosystèmes ont été lancés par le ministère de l'Industrie en partenariat avec les professionnels du secteur de la métallurgie. Les contrats de performances signés entre la Fédération des industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques (FIMME) et l'Etat contiennent de nombreuses dispositions pour concrétiser le programme et atteindre les objectifs escomptés, dont les principaux sont la création d'emploi, l'attrait de l'investissement et le développement de l'intégration industrielle.

« Plusieurs produits importés peuvent être fabriqués localement comme les bicyclettes ou les fers à repasser. Cela permettra d'encourager l'investissement, de créer des emplois et réduire la sortie de devises. Il est par ailleurs déplorable qu'avec plus de 3.500 km de côtes, le Maroc reste à la traîne au niveau de l'industrie navale alors que tous les ingrédients nécessaires existent pour développer cette filière », a souligné Tarik Aitri, président de la FIMME.



Le Maroc dispose de tous les ingrédients nécessaires pour développer l'industrie navale.

D'ailleurs, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au profit des entreprises marocaines du secteur pour les inciter à bénéficier des mesures de soutien que leur propose le gouvernement et pour développer leurs activités.

« Les mesures d'appui que proposent ces écosystèmes, présentent de véritables opportunités pour les entreprises marocaines. Je les invite à les saisir », précise Aitri.

En effet, les écosystèmes bénéficieront d'un appui de la part de l'Etat à travers 57 hectares de foncier public mobilisés et 630

millions de DH investis sur un total de 2 milliards de DH. Les projets lancés permettront de créer 13.340 emplois.

« Dans le cadre du Plan d'accélération industrielle et aussi des contrats de performances lancés en 2016, l'Etat accompagnera les quatre écosystèmes dans le cadre réglementaire, fiscal et aussi technique. Il faut dire que l'intérêt pour ces filières revêt différentes dimensions, qui présentent des potentialités de développement très prometteuses », indique Hicham Guedira, directeur des activités industrielles diverses au ministère

de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique.

L'accompagnement des entreprises se fera également par le ciblage des projets, le recrutement de profils spécialisés et la formation des ressources humaines. L'idée également est d'intégrer les start-up innovantes à fort potentiel de développement. Il est question aussi de lancer des études de viabilité, l'identification et la structuration de projets. Pour ce faire, les investisseurs ont la possibilité d'accéder à une expertise interne et externe en vue de bénéficier d'une assistance technique de pointe.

Au niveau de l'écosystème « Industrie navale », l'Etat mobilisera un investissement de 90 MDH. Il est prévu la création de 3.200 emplois additionnels, dont 1.100 directs à l'horizon 2020. En 2030, le nombre d'emplois additionnels passera à 22.500 et l'investissement mobilisé atteindra 2,5 milliards de DH. Au programme, figure notamment la mise à niveau des anciennes infrastructures et le

développement de nouvelles plateformes. Les engagements de l'Etat portent également sur le soutien de l'activité à l'export et un appui de la Caisse centrale de garantie. Il est à souligner que le démantèlement des navires est parmi les activités que l'écosystème veut développer.

S'agissant de la « Valorisation des métaux », cet écosystème vise à lancer la première industrie de transformation et de traitement du cuivre et de l'aluminium; deux produits fortement demandés notamment dans l'industrie et le bâtiment. L'objectif aussi est d'intégrer le secteur informel de collecte de ces matériaux. L'investissement global alloué à cette filière est de 425 MDH, dont 30% mobilisés par l'Etat. A terme, 6.000 emplois seront créés.

Pour sa part, l'écosystème « Travail des métaux » vise à accompagner 100 PME et hisser leur niveau de production aux meilleures normes. Cette filière devrait générer un chiffre d'affaires additionnel de 2 milliards de DH avec à la clé 2.500 emplois directs créés. ◆

Un écosystème pour les tracteurs et les bicyclettes

L'écosystème « Nouveaux métiers » veut se concentrer sur deux produits phares. Il s'agit des tracteurs et des bicyclettes. Les besoins du Maroc sont très importants eu égard au Plan Maroc Vert et aux exigences de mobilité ou de loisirs. Les industriels investiront 945 MDH dans l'activité « tracteurs » et 645 MDH dans celle des vélos.

La filière bénéficiera d'une enveloppe de soutien public de l'ordre de 284 millions de DH dont 30% sous forme d'investissements directs. Le foncier déployé atteindra 33 hectares. Il est prévu de créer 4.840 emplois et un chiffre d'affaires additionnel de 2,65 milliards de DH.